EVERCLEAR VOX

Agent de scellement acrylique à base d'eau et à faible teneur en COV pour le béton

Description

EVERCLEAR VOX est un agent de scellement aqueux à base d'acrylique pure qui possède une excellente résistance à la décoloration et une résistance totale au jaunissement causé par une exposition aux UV. Cet agent de scellement procure un léger lustre attrayant à toutes les surfaces en béton et les protège; il est particulièrement approprié pour le béton décoratif. La formulation d'EVERCLEAR VOX contient très peu de COV, ainsi le produit est conforme aux réglementations du Canada et des États-Unis. De plus, sa faible odeur en fait un produit utilisable à l'intérieur comme à l'extérieur. En séchant, EVERCLEAR VOX développe un fini mat clair, mais il est possible de produire davantage de lustre en appliquant des couches additionnelles.

Domaines d'application

- Entrées, trottoirs et planchers de béton
- Béton estampé, imprimé au pochoir, coloré et teint à l'acide
- Pavés de béton et unités préfabriquées
- Pierres cultivées

Caractéristiques/Avantages

- Agent de scellement résistant aux UV et moyennement lustré qui protège et améliore l'apparence du béton
- À faible odeur
- Conforme à la réglementation de l'EPA des États-Unis et aux règlements locaux relatifs aux COV, y compris ceux du Canada, de l'OTC, du LADCO, du compté de Maricopa et de la Californie (CARB et SCAQMD)
- Excellente résistance à l'abrasion et à la décoloration
- Peut être appliqué sur des couches existantes d'agents de scellement – à base d'eau et à base de solvant
- Très facile à réappliquer
- Peut contribuer à l'obtention de points LEED (crédit QEI 4.2)

Données techniques

Viscosité, cp	5
Couleur	Blanc laiteux (humide) Clair (sec)
Sec au toucher	moins de 1 heure
Circulation piétonnière	4 à 6 heures
Circulation de véhicules	6 à 10 heures
% de solides (par poids)	> 25 %

COV	93 g/litre
Altérimètre à 100 heures	Aucun jaunissement ou perte de lustre
Résistance à l'essence, au fluide pour freins et aux solvants	Faible
Résistance aux acides/ alcalis	Modérée
Résistance à la décoloration	Excellente

*Après l'application de l'agent de scellement, il est possible que la pellicule d'agent de scellement subisse une légère décoloration ou blanchisse lors du premier ou des deux premiers cycles d'humidification/séchage. La probabilité de décoloration augmente si EVERCLEAR VOX devient humide avant que l'agent de scellement ne soit complètement sec. Cette décoloration initiale disparaîtra entièrement lorsque l'eau aura disparu. Une fois le séchage d'EVERCLEAR VOX complété, il est extrêmement résistant à la décoloration.

Durée de conservation

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

Spécifications/Conformités

- ASTM C 1315 (sauf pour la rétention d'eau)
- ASTM C 309, liquides de type 1, Classes A et B
- Peut être utilisé dans les installations conformes aux normes de l'USDA

Euclid Canada
2835, boul. Grande Allée • Saint-Hubert (Québec) J4T 2R4
Tél. : 450-465-1303 • Sans frais : 1-800-667-0920 • Téléc. : 450-465-2140
www.euclidchemical.com

An RPM Company
UL REGISTERED FIRM ISO 9001:2000 File# A5129

Emballage

EVERCLEAR VOX est offert en barils de 208 litres (55 gal), en seaux de 18,9 litres (5 gal) et en boîtes de 6 unités de 3,8 litres (1 gal).

Rendement

Le rendement est de 7,4 à 9,8 m^2/litre (300 à 400 pi^2/gal) et est extrêmement dépendant de la texture et de la porosité du substrat.

NOTE : NE PAS APPLIQUER À UNE ÉPAISSEUR SUPÉRIEURE À CELLES RECOMMANDÉES PUISQUE CELA POURRAIT CAUSER UNE DÉCOLORATION DE LA SURFACE ET DE MAUVAISES PERFORMANCES DU PRODUIT.

Mode d'emploi

Préparation de la surface : La surface à sceller avec EVERCLEAR VOX doit être en bon état sur le plan structural, propre et sèche. EVERCLEAR VOX peut être appliqué sur une ancienne couche d'agent de scellement acrylique pour le béton; toutefois, lorsque la composition chimique de l'agent de scellement déjà en place est inconnue, il est recommandé d'effectuer un essai sur une petite section afin de valider la compatibilité. Il n'est pas nécessaire de prémélanger EVERCLEAR VOX. Ne pas diluer le produit avec de l'eau ou avec tout autre solvant.

Application : Appliquer EVERCLEAR VOX en une pellicule continue et uniforme avec un vaporisateur portable, manuel et à faible pression, avec un rouleau à poils courts ou avec un rouleau en mousse. Lors de la vaporisation, passer un rouleau sur les marques de chevauchement pour assurer une couverture uniforme. Redistribuer ou enlever les flaques ou l'excès d'EVERCLEAR VOX avant que le produit sèche. Bien suivre les rendements recommandés pour éviter des applications non uniformes ou épaisses. Pour de meilleurs résultats, il est recommandé d'appliquer deux minces couches d'EVERCLEAR VOX selon les rendements spécifiés et de laisser sécher 1 à 2 heures entre les couches.

Décapage

Une fois mûri et séché, EVERCLEAR VOX peut être enlevé à l'aide de puissants solvants tels l'acétone. (Toujours tenir compte des modes d'emploi et des avertissements se trouvant sur les étiquettes.)

Nettoyage

Nettoyer les outils et l'équipement avec de l'eau immédiatement après leur utilisation. Nettoyer les gouttes et la surapplication avec de l'eau tiède savonneuse avant qu'elles ne sèchent. S'il n'est pas nettoyé rapidement, l'agent de scellement pourrait laisser des résidus sur les surfaces peintes, le verre ou le bois.

Précautions/Limitations

- Éviter que les contenants de produit ne gèlent pendant le transport ou l'entreposage. Le matériau devient inutilisable s'il gèle. Entreposer à une température se situant entre 10 et 38 °C.
- Afin d'obtenir des résultats optimaux, la température du produit devrait se situer entre 10 et 38 °C lors de l'application, alors que la température ambiante et celle de la surface devraient se situer entre 7 et 35 °C.
- Bien que le produit soit compatible avec de nombreux adhésifs pour tapis, tuiles et recouvrements de plancher, il est recommandé d'effectuer un essai sur une petite section afin d'assurer une bonne adhérence entre l'adhésif et EVERCLEAR VOX
- Toujours consulter la fiche signalétique avant l'utilisation.

Révision : 3.13

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.